

Avis de constitution

SOCIETE « B FAST TRANSPORT INTERNATIONAL »

Siège Abidjan commune de Cocody quartier 8e  
tranche en face de l'ANDE, lot 137 ilot 10, 01 BP 11209  
Abidjan 01, Lot 137, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « B FAST TRANSPORT  
INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Cocody quartier 8e  
tranche en face de l'ANDE, lot 137 ilot 10, 01 BP 11209  
Abidjan 01, Lot 137, Ilot 10

Dirigeant(s) M SYLLA VASSIRIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12470 du 16/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81230/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

